

Annales

*Économies Sociétés
Civilisations*

Extrait du numéro 3, mai-juin 1976

Librairie Armand Colin

103, boulevard Saint-Michel, 75005 PARIS

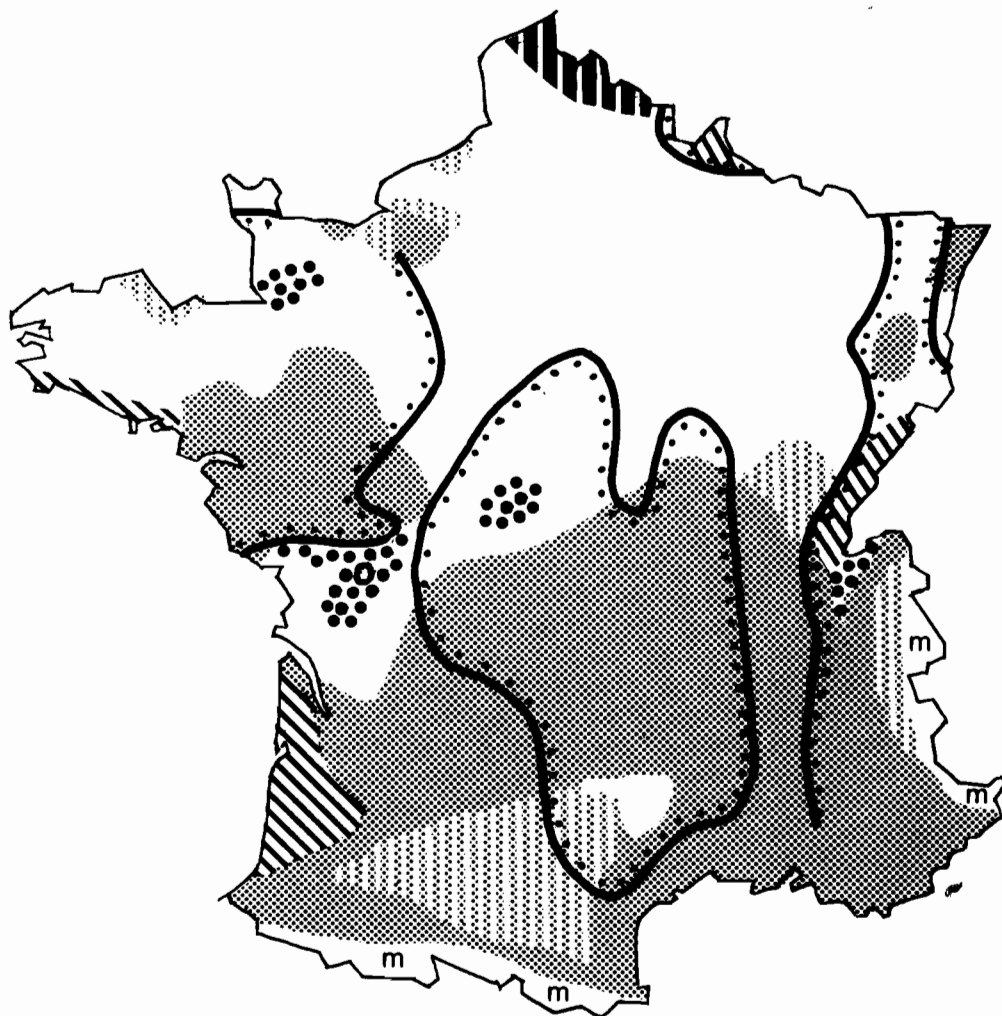
**POUR UNE CARTOGRAPHIE DES ASSOLEMENTS EN FRANCE
AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE**

C'est en 1931, il y a plus de quarante ans, que Marc Bloch en publiant ses *Caractères originaux...* donnait la première synthèse de ce qu'on savait alors sur la répartition géographique des assolements en France¹. Synthèse encore valable dans ses grandes lignes, mais qu'on n'a pas essayé jusqu'ici, semble-t-il, de transcrire sur carte. On peut se demander pourquoi cet essai n'a pas été tenté. Les indications rassemblées par Marc Bloch, il est vrai, n'étaient pas suffisantes à elles seules pour permettre une cartographie même schématique. Mais on pouvait les compléter : Marc Bloch lui-même en avait suggéré le moyen, cette méthode régressive — « lire l'histoire à rebours » — qui consiste à aller du connu à l'inconnu, c'est-à-dire, bien souvent, du récent à l'ancien².

Or il se trouve justement que les sources relatives à l'agriculture sont d'une abondance et d'une qualité tout à fait remarquables au début du XIX^e siècle. Pourquoi ne pas exploiter cette documentation que Marc Bloch, toujours lui, n'hésitait pas à utiliser à l'occasion ? C'est ce que nous avons commencé à faire, et la carte des assolements qui est présentée ici est un des résultats de cette entreprise.

Résultat tout à fait provisoire, il faut le dire tout de suite. Notre travail n'est qu'un essai, car le sujet est beaucoup trop vaste et trop complexe pour qu'un seul chercheur puisse prétendre en venir matériellement à bout. Seul un travail collectif pourra permettre de parvenir à des résultats définitifs. Mais en attendant qu'une telle collaboration puisse s'instaurer il faut bien avancer, même si c'est au prix d'erreurs à peu près inévitables à ce stade ; l'erreur a cet avantage, du reste, qu'elle appelle la correction, ce par quoi, en définitive, elle contribue au progrès. Notre but, c'est que cette carte puisse servir d'hypothèse de travail, d'abord pour préciser la situation au début du XIX^e siècle — ce sera le plus facile —, ensuite pour remonter dans le temps, par la recherche systématique des changements qui se sont produits ici et là.

La courte note explicative qui suit porte surtout sur l'analyse des principaux types d'assolement attestés en France. Car c'est sans doute en partie faute d'une méthodologie assez sûre dans ce domaine que la question a moins avancé qu'elle ne l'aurait pu. L'assolement est avant tout un fait technique, c'est donc avant

Les assolements en France au début du XIX^e siècle

Systèmes d'assolement avec jachère:



biennal



triennal



quadriennal

système d'assolement
sans jachèresystème d'assolement avec cultures
industrielles et fourragères

pâtis

tout dans l'analyse des techniques agricoles — des techniques de préparation du champ, notamment — qu'il faut en chercher les facteurs explicatifs. C'est sur cet aspect qu'on a insisté le plus, autant que le permettait le cadre limité de cette note.

Ce travail n'est pas absolument rigoureux sur le plan chronologique. La date médiane des sources utilisées se situe vers 1820, mais l'éventail des dates réelles va de 1750 aux alentours de 1900. On a bien sûr essayé de tenir compte le mieux possible des distorsions ainsi introduites, mais il reste toujours une marge d'incertitude. En outre, contrairement aux règles habituelles, on a dû renoncer à donner des références précises : ce travail repose sur une bibliographie de plus de 400 titres, qu'il était hors de question de reproduire ici ; on en trouvera seulement une courte présentation à la fin.

L'assolement biennal

Les blés d'hiver, froment ou seigle, étaient de très loin la première production de l'agriculture en France, on le sait. On leur appliquait le plus souvent les mêmes techniques de préparation. Dans les régions de culture permanente, la grande méthode de préparation des blés d'hiver était une technique d'origine méditerranéenne, la *jachère*.

La *jachère* ou *guéret* (ou encore : *versaine*, *sombre*, *somart*, *cultivage*, *estivade*, *cotive*, etc.) était l'ensemble des labours de printemps et d'été jugés nécessaires pour préparer les semences d'automne. Il en fallait au moins trois, et jusqu'à six ou huit. C'est en général entre le second et l'avant-dernier ou le dernier labour qu'on épandait le fumier.

Comme il fallait donner le premier labour dès avril, mai ou juin, suivant les régions (en principe avant que les mauvaises herbes aient pu mûrir leurs graines), et comme la moisson n'était jamais terminée avant juillet ou août, on voit qu'il n'était pas possible de recommencer à préparer un champ avant le printemps de l'année qui suivait la récolte. Jusque-là, pendant cet intervalle de huit à dix mois, le champ n'était pas en jachère, comme on le dit souvent, mais en *chaume*, en *éteule* ou *restouble*, en *sicot* ou *écot*, etc. C'est, en particulier, sur les chaumes qu'avait lieu, pour l'essentiel, la *vaine-pâturage*, et non dans les guérets, où les animaux, entre deux labours, n'auraient pas trouvé grand-chose à manger. La vaine-pâturage était même interdite dans les jachères par la Coutume de Normandie, aussi bien que par les baux de fermage de la Grèce antique³.

Il est essentiel, en tous cas, de bien distinguer la jachère, terre labourée, des chaumes ou des friches⁴. C'est pour n'avoir pas compris cette distinction que René Musset, par exemple, n'a pas su analyser la structure des assolements du Bas-Maine, comme du reste le lui avait déjà reproché Marc Bloch⁵.

Cela étant, qu'est-ce que l'assolement biennal ? Rien d'autre, en réalité, que la monoculture des grains d'automne. Du premier labour à la récolte, le cycle cultural complet dure 14 à 16 mois, et c'est pour cette seule raison qu'on ne sème pas du blé deux années de suite. C'est le calendrier qui est en cause, et non une soi-disant nécessité de laisser « reposer » une terre fatiguée. Il n'y a dans le vocabulaire traditionnel de l'agriculture en Europe occidentale, à notre connaissance, aucun mot, aucune expression, qui évoque tant soit peu cette idée de repos.

D'ailleurs, l'assolement biennal strict ne laisse que fort peu de « repos » au sol, puisqu'on recommence à labourer dès l'année qui suit la moisson. Si les terres sont abondantes, rien n'oblige à procéder ainsi, et il est tout à fait loisible d'aller jachérer un autre champ, dans une terre neuve, dont on peut espérer davantage de produit. C'était probablement le cas dans le monde antique, puisque « jachère » se traduit par *neîós* en grec et par *novalis* en latin. Dans ce cas, la succession biennale jachère/blé est suivie par un nombre plus ou moins grand d'années de friche.

C'était aussi le cas, vers 1840, de certaines communautés de Corse orientale, où l'assolement était collectif. Le terroir était divisé en un plus ou moins grand nombre de soles, suivant son étendue relative. Chaque sole était à tour de rôle mise en jachère, ensemencée, récoltée, après quoi on la laissait en friche pâturée pendant que les autres soles étaient, à leur tour, cultivées.

Mais c'est dans le sud et l'est du Massif Armoricaïn, Bas-Poitou, Anjou, Pays Nantais, Bas-Maine, que l'assolement biennal avec friche forme véritablement un bloc compact, cartographiable à l'échelle de notre travail. La friche est appelée en Poitou *pâtis*, et nous lui conserverons désormais ce nom (il y en aurait beaucoup d'autres). Dans cette région, friche et culture pouvaient être combinées de deux façon différentes ; on pouvait avoir : guéret/blé/guéret/blé/guéret/blé/pâtis, 4 à 6 ans ; ou bien : guéret/blé/pâtis/guéret/blé/pâtis, etc.

Dans le premier cas, on a trois successions biennales consécutives, suivies par plusieurs années de pâtis. Dans le second, il s'agit d'une sorte de faux assolement triennal, mais qui, par sa structure, reste indéniablement de type biennal.

L'assolement biennal, par conséquent, ne mérite vraiment son nom que lorsqu'il n'y a pas de pâtis, c'est-à-dire lorsque le terroir tout entier est soumis à l'alternance labours/blé. Mais ce n'est pas le cas général, loin de là. Ce qu'il faut retenir, c'est que les périodes en pâtis (et en chaumes) ne peuvent pas être comptées dans l'assolement⁶ au même titre que les périodes en labours, ou en cultures : c'est principalement sur la jachère et sur les ensemencements successifs que repose la définition d'un assolement, la friche n'y joue, le plus souvent, qu'un rôle accessoire.

On sait que l'assolement biennal domine dans tout le sud de la France⁷, à l'exception des Grands Causses, des Landes, et des Charentes. Au nord, il forme un bloc compact au sud-est du Massif Armoricaïn, mais on en trouve des traces un peu partout (nous n'avons représenté sur la carte que les plus importantes) : sur le littoral des Côtes-du-Nord, en Normandie (où il domine vers Bayeux, et dans le nord de l'Eure), probablement en Gâtinais, en Champagne, en Lorraine (vallée de la Moselle près de Bayon), dans les Vosges, dans le nord de l'Alsace, etc. On le trouve aussi en Flandre (St-Omer), dans la région de Coblençe, etc.

Pour une part sans doute, l'assolement biennal est une survivance dans le nord de la France. Mais pourquoi pareille « survivance » ? C'est faire bien du crédit à la routine et à l'inertie supposées des agriculteurs que de postuler ainsi des survivances de plusieurs siècles, au milieu de régions riches ou peuplées, sans en donner les raisons.

On va voir que, dans beaucoup de cas, c'est pour des raisons techniques et économiques bien précises que certaines communautés restèrent attachées, ou même revinrent au biennal. Il est intéressant de noter, à cet égard, que dans une

bonne partie de la Seine-Maritime, l'assolement était biennal dans les petites fermes, et triennal dans les grandes. Mais il faut, avant d'aller plus loin sur ce point, présenter le second grand assolement de France, le triennal.

L'assolement triennal. Comparaison avec le biennal

Classiquement, on ne semait l'avoine que sur un seul labour préparatoire ; le champ destiné à être ensemencé en orge en recevait deux ou trois en France, et jusqu'à quatre en Angleterre⁷. Mais dans tous les cas, la préparation des céréales de printemps ne commençait jamais avant le début de l'hiver et il ne s'écoulait jamais, du premier labour à la moisson, plus de 8 à 9 mois.

C'est la raison pour laquelle, contrairement aux blés d'hiver, les grains de mars pouvaient se succéder, ou succéder à un blé, sans délai. Il y avait dans l'Europe du Nord beaucoup de régions où l'avoine se succédait ainsi à elle-même plusieurs années de suite, ou alternait avec l'orge : il s'agit de systèmes de culture sans jachère, sur lesquels on reviendra. Cela dit, c'est simplement l'utilisation de cette possibilité, à partir du biennal, qui définit l'assolement triennal.

Techniquement parlant, on le voit, l'assolement triennal ressemble au biennal au moins autant qu'il en diffère. On a peut-être trop eu tendance à opposer ces deux systèmes, parce que ce sont eux qui se partagent la plus grande partie du territoire français. Mais en fait, tous deux sont fondés sur la culture des blés d'hiver avec jachère, et lorsqu'on sort de France, on rencontre beaucoup d'autres systèmes qui n'ont pas ces caractéristiques. Dans une classification générale des assolements européens, le biennal et le triennal apparaîtraient plutôt comme des variétés d'une même espèce que comme des espèces différentes.

Cela étant, comment cette différence, techniquement assez mineure, entre assolements biennal et triennal, se traduit-elle sur le plan économique ? La thèse d'une *supériorité intrinsèque du triennal* paraît avoir été assez communément admise. Marc Bloch, par exemple, écrivait⁸ : « Dans le Nord, à mesure que la population augmentait, les préférences allèrent vers la méthode qui permettait, chaque année, de ne maintenir vide de moissons que le tiers, au lieu de la moitié du terroir. »

Lynn White, quant à lui, impute carrément au triennal une production supérieure de moitié à celle du biennal⁹. Il y a là, en réalité, un grave malentendu.

Remarquons tout d'abord que l'argument de Marc Bloch ne serait valable que si les labours et les grains occupaient le terroir tout entier, sans laisser de place au pâtis ; car en présence de pâtis, ce n'est ni la moitié, ni le tiers du terroir qui reste vide de moissons, mais bien davantage. Peut-on être sûr que le pâtis avait déjà disparu dans les régions d'origine de l'assolement triennal aux VIII^e et IX^e siècles, époque où il fit son apparition ? Poser la question, c'est y répondre. Au début du XIX^e siècle en tous cas, le triennal avec pâtis dominait encore dans une grande partie de l'ouest et du centre de la France.

Quant à la supériorité de productivité du triennal, que postule Lynn White, il faut s'entendre. S'agit-il de la productivité de la terre, ou de la productivité des hommes (c'est-à-dire de leur travail) ?

La plupart des agronomes et économistes du XVIII^e siècle et du début du XIX^e

étaient d'accord sur un point. C'est qu'à surface égale, le produit des grains de mars n'était que la moitié, voire même le tiers, de celui des grains d'automne. Autrement dit, *si l'assolement biennal ne donne qu'une récolte tous les deux ans, l'assolement triennal ne donne qu'une récolte et demie tous les trois ans, ce qui revient rigoureusement au même*. Dans l'un et l'autre système, la productivité de la terre (par hectare et par an) reste identique.

C'est qu'en effet il n'y a pas de miracle en agriculture : il ne suffit pas de réduire la portion des terres « vides de moissons » pour accroître le produit global comme par un coup de baguette magique. On ne peut pas attendre d'une céréale de printemps, semée sans fumure sur un seul labour, comme l'avoine, le même rendement en poids que d'une céréale d'hiver, semée sur une jachère fumée. A poids égal en outre, l'avoine (qui occupait de loin la majeure partie de la sole des mars) ne vaut en moyenne que les 2/3 du froment, et un peu moins que le seigle. Enfin, ce qui n'est peut-être pas moins important, la récolte des mars était jugée beaucoup plus sensible aux aléas climatiques, beaucoup plus « chanceuse » que celle des blés.

D'une manière générale d'ailleurs, il est bien évident qu'un simple changement d'assolement ne peut en aucun cas permettre à une terre de produire physiquement davantage. Il y faut des engrais apportés de l'extérieur. Or, avant les années 1830-1840, il n'en existait pas, sauf en quelques points privilégiés (le littoral, grâce aux algues, à la tanguie, etc. ; les banlieues des villes ; les relais de poste, etc.).

Cela dit, l'assolement triennal doit tout de même avoir un avantage sur le biennal, sinon, personne ne l'aurait jamais adopté. Quel est cet avantage ?

Tout simplement, à notre avis, que *les travaux nécessaires à la culture des grains de mars s'intercalent parfaitement dans les périodes creuses du calendrier cultural des grains d'hiver*. Il n'y a rien de pressant à faire dans la ferme à certains moments de l'année ; les labours et les semailles de l'orge et de l'avoine prennent précisément place à l'intérieur de ces périodes-là. Pour parler comme les économistes, le coût marginal des marsages est faible.

Lynn White avait en partie vu ce point, du reste. On ne reprendra pas ses calculs ici. Il suffit de noter que la sole de mars peut s'ajouter, sans déranger le calendrier cultural préexistant, aux deux soles des guérets et des blés. C'est, par travailleur (ou au moins par charrue), une augmentation d'un tiers de la surface totale, un doublement de la surfaceensemencée, et une augmentation de 30 à 50 % du produit.

Mais tout cela, bien entendu, seulement s'il y a des pâtis ou des friches facilement labourables en quantité suffisante pour pouvoir, sans contrainte, y étendre les labours. Si au contraire le terroir est déjà entièrement occupé par un assolement biennal strict, sans pâtis, alors rien ne va plus : le passage au triennal ne permettrait pas de produire un seul quintal de plus, et il aurait même l'inconvénient de réduire la récolte des grains panifiables (de 1/6^e, en principe). En outre, dans les régions fortement peuplées, l'assolement triennal a encore un autre inconvénient : celui d'interdire pratiquement la substitution d'une culture sarclée à la jachère.

On sait que de tout temps sans doute, mais surtout à partir du xvi^e siècle, un certain nombre de cultures d'été se faisaient, en dérobé, dans les jachères : chanvre et millet d'abord, puis sarrasin, maïs, et enfin pomme de terre, betterave, etc. La plupart d'entre elles étaient labourées à bras et sarclées (sauf le

sarrasin) : elles laissaient la terre presque aussi propre et meuble qu'un guéret nu. Presque, mais pas tout à fait. Et dans l'assolement triennal, la succession de deux céréales était trop salissante pour qu'une culture sarclée suffise, ensuite, à remettre le sol en état ; il y fallait une jachère complète. Autrement dit, *l'assolement triennal était une impasse technologique* : si le fait de prendre deux céréales successives au lieu d'une sur la jachère présente des avantages évidents, il a l'inconvénient de condamner au maintien de la jachère elle-même, donc de fermer la voie de l'évolution. Ce point avait été bien vu par les meilleurs agronomes du début du xix^e siècle, en particulier par C. Mathieu de Dombasle, et par J. N. Scherzer.

Cela dit, il est clair qu'on n'avait intérêt à ensemençer la jachère que si cela pouvait se faire sans pour autant diminuer le rendement des blés d'hiver, c'est-à-dire si on disposait d'engrais extérieurs. Et on n'en disposait, nous l'avons dit, qu'en un certain nombre de situations privilégiées : au bord de la mer, autour des villes, dans certaines zones d'alluvions inondables (le Val de Loire, par exemple), ou à proximité de vastes secteurs non cultivables, landes, marais, montagnes, d'où l'on pouvait tirer des quantités souvent considérables d'engrais.

C'est précisément dans toutes ces situations qu'on observe le maintien de l'assolement biennal, voire sa réapparition, à l'intérieur des régions à dominance triennale.

Il faudrait, bien sûr, étudier en détail les modalités de chaque cas particulier. Mais dans l'ensemble, il n'est guère douteux que c'est lorsqu'il est avantageux ou nécessaire d'intensifier, que le biennal est préféré au triennal. Dans l'ensemble, le biennal semble lié plutôt aux petites exploitations, aux fortes densités de population, à la disponibilité d'engrais extérieurs, et/ou à l'hétérogénéité du terroir. Le triennal au contraire paraît lié, au moins à l'origine, aux grandes exploitations, aux vastes terroirs homogènes où il est facile d'étendre librement les labours, plus facile que d'aller chercher des engrais au loin. L'assolement biennal se situe dans une tendance à l'accroissement de la productivité du sol, le triennal dans une tendance à l'accroissement de la productivité des hommes.

Cette analyse, cependant, n'est pas valable partout. Elle ne l'est pas, en particulier, pour la Bretagne. En Bretagne, l'assolement le plus courant comprenait deux ou trois successions triennales (sarrasin à la place de la jachère/seigle/avoine) suivies par 6 à 9 ans de pâtis. Mais il s'agissait d'avoine d'hiver, dont la préparation ne s'intercalait pas du tout dans les périodes creuses du calendrier des autres cultures. Nous n'avons pas assez d'éléments précis pour pouvoir juger de la valeur relative de ce système.

Un mot enfin sur deux points qui ont été laissés de côté jusqu'ici : le rôle du climat, et celui des animaux de labourage (chevaux ou bœufs).

Il paraît inutile d'insister sur le rôle du climat. Comme l'avait fait observer D. Faucher, il est bien évident que le climat favorise plus ou moins les céréales de printemps ; le climat méditerranéen, pratiquement, les interdit.

Quant aux attelages, chevaux ou bœufs, la question reste ouverte. Le cheval ne sert au labourage que dans les régions d'assolement triennal, mais il n'y domine pas partout. La Bourgogne, la Franche-Comté, et plusieurs autres régions où l'assolement triennal est attesté de longue date, labouraient avec des bœufs.

L'assolement quadriennal

Les assolements biennal et triennal ne se partageaient pas à eux seuls le territoire français tout entier. Outre les assolements sans jachère, dont on reparlera, il a existé en quelques régions un assolement quadriennal, constitué par une jachère, trois récoltes successives de grains, et le cas échéant (comme avec le biennal et le triennal), un pâtis. Cet assolement, on le voit, n'a rien de commun avec le célèbre assolement dit de Norfolk, lui aussi quadriennal (navets/orge/trèfle/froment), mais qui n'eut jamais beaucoup de succès en France.

C'est dans la Champagne berrichonne et dans la Plaine poitevine que cet assolement quadriennal est le mieux attesté. Avec des formules comme celles-ci : guéret/froment/orge d'hiver/avoine ou engrain/pâtis/pâtis (Berri) ; guéret/froment/méture/baillarge ¹⁰ (Poitou).

En Savoie, on rencontre un assolement analogue, mais avec un sarrasin en dérobé après la seconde céréale : jachère/froment/seigle + sarrasin/menus grains.

En Basse-Normandie enfin, et çà et là dans le Maine voisin, ont existé des formules du même genre, avec ou sans pâtis, et souvent un sarrasin dans le guéret. Par exemple : sarrasin/froment/seigle, méteil ou orge/avoine (arrondt. de Vire) ; guéret/froment/orge/avoine (canton de Thury-Harcourt, ouest de l'Orne).

Quelle était l'importance réelle de cet assolement ? Sur le plan géographique, assez faible. A l'époque où on le saisit, c'est-à-dire entre 1800 et 1830, il n'occupe probablement pas plus de 1 % du territoire français. La carte exagère notablement son extension, car il n'était pas possible, à cette échelle, de représenter distinctement les secteurs où l'assolement quadriennal existait seul : on a dû « envelopper » assez largement les zones où il est attesté, soit seul, soit concurremment avec d'autres.

Quelle était, en outre, son ancienneté dans ces régions ? Nous n'avons guère d'éléments pour répondre. En Savoie, il paraît récent (xviii^e siècle). Il n'est sans doute pas beaucoup plus ancien en Normandie. En Berri et en Poitou, il se présente, à la fin du xviii^e siècle, comme un usage enraciné d'assez longue date, mais ce n'est peut-être qu'une apparence trompeuse. Dans ces régions du reste, l'assolement triennal lui-même était-il ancien ? Assez peu sans doute, et c'est là le grand problème, dont l'ancienneté de l'assolement quadriennal n'est qu'un aspect.

Il n'est pas étonnant que cet assolement n'ait eu, en France, qu'une extension fort limitée. L'importance du triennal s'explique, on l'a vu, par les progrès de productivité qu'il permettait par rapport au biennal, dans la répartition des travaux au cours de l'année. Rien de tel avec le quadriennal évidemment, lequel en outre constitue un cas limite. Car trois récoltes successives de grains sur une seule jachère doivent représenter, agronomiquement parlant, un maximum.

Cela étant, comment un tel système d'assolement, un peu aberrant en apparence, a-t-il pu se développer, si peu que ce soit ? Nous n'avons pas la réponse complète à cette question. Mais le fait que la seconde céréale soit, comme la première, une céréale d'hiver, seulement moins exigeante (seigle, orge) amène à

rechercher l'explication dans la généralisation d'un procédé assez courant dans l'ouest, le centre et le midi de la France, le *restoublage*.

Le *restoublage* (ou *rechaumage*, etc.) apparaît, en contrepoint de la jachère comme l'exception qui confirme la règle. La règle, en bonne doctrine, était de ne semer de grains d'automne que sur une jachère d'au moins trois labours, et dans toute la mesure du possible, fumée. *Restoubler*, c'est-à-dire ressemer sans délai une seconde céréale d'automne après la récolte de la première, avec une préparation beaucoup plus sommaire, c'était enfreindre cette règle : dans les régions où le restoublage était pratiqué, les baux ruraux l'interdisaient, ou l'limitaient sévèrement. D'ailleurs, on n'attendait guère d'un blé *de restoublis*, *a recassis*, etc., plus d'une demi-récolte. Il y avait cependant, en Provence et en Languedoc, des terroirs où on restoublait systématiquement tous les ans. Plus d'assolement dans ce cas, mais une répétition indéfinie de blé sur blé. Naturellement, cela n'était possible, à la longue, que grâce à des conditions particulières (de sol et de techniques) dans le détail desquelles on ne peut entrer ici.

C'est sans doute aussi par la systématisation du restoublage que, dans quelques régions, l'assolement triennal est devenu quadriennal. Reste à savoir pourquoi et comment cette systématisation a pu avoir lieu, et surtout combien de temps elle s'est effectivement maintenue.

Les assolements sans jachère

La jachère est une technique d'origine méditerranéenne, on l'a dit. Elle n'a gagné l'Europe du Nord (Irlande, Écosse, Scandinavie) qu'assez tard, au xvii^e ou au xviii^e siècle, et certaines régions ne l'ont même jamais adoptée : l'Ardennais par exemple. En 1840, un agronome proposait encore de l'introduire, comme l'amélioration la plus urgente, dans le sud-est du Morbihan ¹¹.

En bonne logique bien entendu, ce n'est pas par l'absence d'une technique ici la jachère, qu'on devrait définir une catégorie d'assolements. Car l'ensemble ainsi délimité ne peut être qu'hétérogène. Mais, justement, les assolements sans jachère sont trop nombreux, et nous les connaissons encore trop mal, pour pouvoir entrer dans les détails à leur sujet. En France du reste, leur importance géographique était fort limitée. On ne les rencontre que dans quatre régions de quelque importance : les Landes de Gascogne, le sud-est du Morbihan, la montagne jurassienne, et l'Ardenne (peut-être aussi les Vosges).

Dans les Landes, les champs portaient deux récoltes par an, toujours les mêmes : seigle et millet. Le seigle était semé en billons, au mois d'octobre, et le millet au mois d'avril suivant, entre les billons. L'année suivante on se bornait à permuter les lignes d'ensemencement. Mais il fallait, dit-on, 40 ha de pacage pour nourrir les moutons nécessaires pour fumer 1 ha de terre cultivée de cette façon !

Cette proportion était moindre dans le Morbihan (région de Vannes Muzillac). Là, chaque ferme avait à peu près la moitié de son terroir en landes à *étréper* ¹², où l'on prélevait l'engrais nécessaire pour l'autre moitié. Ainsi, une ferme moyenne de 25 ha comprenait d'ordinaire : 12 ha de landes à *étréper* ; 3 ha de prairies naturelles ; 10 ha de terres, dont 7 en froment et 3 en avoine, millet ou sarrasin, soit probablement une rotation du type : froment/fr

ment/avoine, millet, sarrasin. Sur la côte, où les goémons remplaçaient l'étrépage, la rotation la plus usuelle était quadriennale : froment/seigle/avoine/millet.

En Ardenne, le terroir comprenait les *terres à sart* (essart) soumises à la culture temporaire qui ne nous intéresse pas ici¹³ ; et les *terres à champs*, où les grains, tous semés sur un seul labour (donc sans jachère) alternaient avec le pâtis. Une formule courante était la suivante : seigle/avoine/avoine/pâtis, 2 à 6 ans. Le premier seigle seul recevait une fumure, enfouie par le labour unique. Assez souvent, le colza, la pomme de terre, également avec fumure, intervenaient pour allonger cette succession culturale qui devenait alors : seigle/avoine/colza ou pomme de terre/avoine/avoine/pâtis, 4 à 7 ans.

Dans le Jura enfin, au-dessus de la limite altitudinale des blés d'hiver, c'était la prairie qui faisait l'essentiel de l'exploitation. Lorsqu'au bout de quelques années les récoltes de foin devenaient trop faibles, on faisait trois ou quatre récoltes de grain successives. Par exemple : avoine (sur écobuage)¹⁴/orge/orgée¹⁵/prairie, 4 à 12 ans ; ou bien : orge/avoine ou orgée/pomme de terre/orge/avoine/prairie, id.

Les assolements sans jachère, on le voit, sont variés et complexes. Il faudrait préciser, dans chaque cas, les bases techniques exactes sur lesquelles ils reposent pour pouvoir en établir une typologie aussi claire que celle des assolements avec jachère.

Les assolements avec cultures industrielles et fourragères

Les cultures industrielles et fourragères tenaient peu de place en général dans l'agriculture ancienne, on le sait. Et le peu qui en était cultivé l'était, soit dans des régions spécialisées (le colza, la garance), soit un peu partout, mais hors assolement, dans les jardins et dans les ouches (chanvre, choux), soit encore en dérobé sur les chaumes après la moisson (navets, trèfle), ou dans les guérets (chanvre, œillette). Mais dans tous ces cas, la structure de l'assolement initial n'en était pas changée.

Cette structure était le plus souvent biennale, et cela ne doit plus étonner maintenant après ce qui a été dit plus haut sur la valeur relative des assolements biennal et triennal. On reconnaît aisément l'alternance biennale dans les quelques exemples suivants : jachère/seigle + navets (Limousin) ; maïs/froment + navets (Pays Basque) ; maïs/froment + trèfle incarnat (Roussillon) ; chanvre/froment (Saumurois, Val de Loire) ; colza ou lin, trèfle, chanvre, pois, etc./blé (nord de l'Eure) ; pommes de terre/seigle + navets/maïs + haricots/froment de printemps/pommes de terre/seigle/pois + colza¹⁶/froment de printemps, etc. (Hoerdt, Alsace, 15 km au nord de Strasbourg).

Bien que la jachère ait disparu de presque tous ces assolements, dont certains (celui de Hoerdt notamment) sont très élaborés, sa place y est toujours clairement marquée. C'est cela qui distingue ces assolements de ceux où la jachère n'a jamais existé (dont on vient de parler). C'est cela aussi qui les distingue des assolements plus élaborés encore, ceux de Flandre, où aucune structure rigide n'est plus reconnaissable. La Flandre est la première région d'Europe où l'assolement est devenu libre avant la révolution industrielle, et peut-être la

seule. Mais cette liberté aurait été inconcevable, sans la diversité et l'efficacité des techniques de travail du sol, et sans la variété des cultures, où les plantes industrielles (oléagineux, textiles, etc.) et fourragères occupaient une place inconnue ailleurs.

Il est impossible de donner ici une idée, même sommaire, de la diversité et de la complexité des techniques de l'agriculture flamande. Le pays lui-même est complexe, avec une nette opposition entre la Flandre maritime, celle des polders, et la Flandre intérieure, celle des sables. C'est dans celle-ci, entre Lille et Anvers, que dominait l'« agriculture flamande » par excellence, celle qu'admiraient tant les agronomes du début du XIX^e siècle, et qui leur servit si souvent de modèle. Mais cette agriculture n'est pas née là par hasard. Le pays compris entre la ligne Calais-Luxembourg-Coblence-Groningue et la mer est comme un résumé de toute l'Europe. Toutes les traditions techniques paraissent s'y rejoindre. On y trouve presque toutes les plantes cultivées connues de l'Europe (à quelques exceptions près comme le maïs, l'olivier...). La Flandre est au cœur de ce pays, et c'est sans doute pour cela qu'a pu s'y développer l'agriculture la plus savante du monde pré-industriel.

Conclusion

L'assolement n'est qu'un aspect du système de culture. Aspect relativement évident et par là même assez bien connu, mais aussi relativement superficiel. C'est dans les techniques elles-mêmes, on l'a vu, dans l'outillage, dans l'éventail des plantes cultivées, dans la nature des sols, dans les ressources en engrais, dans les capacités de transport, etc., qu'il faut chercher les explications véritables. Nous avons laissé toutes ces questions de côté, mais il faut bien comprendre qu'elles sont l'essentiel. Le grand défaut de ce travail, c'est qu'il ne montre pas suffisamment la partie immergée de l'iceberg — il est vrai qu'il y faudrait des volumes.

Nous avons dit au début avec quelles précautions il fallait lire la carte que nous proposons. L'exposé qui précède aura permis, nous l'espérons, de montrer à quel point il faut se garder d'y voir une expression achevée. En réalité, il s'agit d'une simplification extrême, presque caricaturale. Il y a certes les vastes zones homogènes d'assolement biennal et triennal, qui sont figurées probablement sans erreurs majeures. Mais il y a tout le reste, bien sommairement représenté : les assolements sans jachère, certainement présents en de plus nombreux points que nous ne l'avons indiqué ; l'assolement quadriennal, avec tous les problèmes qu'il pose, probablement différents dans chaque région ; les zones de chevauchement entre biennal et triennal, etc. Il y a encore le cas de l'Aquitaine, dont la carte ne fait pas ressortir toute l'originalité, qui n'est pas due seulement au maïs. Il y a le littoral armoricain, où la récolte du goémon a marqué si profondément l'organisation des systèmes de culture. Il y a la Bretagne et son curieux assolement triennal avec avoine d'hiver, etc.

On n'en finirait pas d'énumérer tous les problèmes. C'est plusieurs dizaines d'études locales détaillées qu'il faudrait pour les résoudre. La tâche, encore un fois, ne peut être que collective. L'avenir nous dira si on peut songer l'entreprendre.

Disons, en ce cas, quel pourrait être l'objectif à se fixer (même si, en l'état

actuel des choses, ce n'est qu'un rêve). Ce serait d'aboutir à une carte, ou plutôt à une série de cartes décrivant tous les aspects du système de culture, à l'échelle du millionième. Cette échelle n'est pas excessive, c'est la plus petite où le canton apparaisse clairement (avec une surface de l'ordre de 1 à 2 cm²), et il ne paraît pas possible de réaliser des synthèses valables à une échelle inférieure à celle du canton (dans bien des cas même, il sera nécessaire de travailler à l'échelle de la commune). Et il est au moins fort probable que le nombre et la qualité des sources permettront effectivement de travailler à cette échelle.

Pour comprendre vraiment les faits, il faut les voir à la fois en détail et en grand, à la fois de très près et d'assez loin. Dans un domaine comme celui-ci, il faut pour progresser une méthode qui combine les deux approches.

François SIGAUT

LES SOURCES

Les sources pour l'étude des assolements sont les mêmes que celles pour l'étude de l'agriculture en général, aux XVIII^e et XIX^e siècles. Nous nous bornons à en donner une classification sommaire, avec un ou deux exemples dans chaque catégorie.

1. Ouvrages généraux. Ils peuvent être :

— normatifs : *Éléments d'agriculture*, par DUHAMEL DU MONCEAU, Paris, 1762, 2 vol. in-8° (contient par exemple des descriptions détaillées de l'assolement de Nérac et de celui de la Plaine de Caen) ;
— descriptifs : *Voyages agronomiques en France*, par F. LULLIN DE CHATEAUVIEUX, Paris, 1841, 2 vol.

2. Ouvrages de statistique

— de la Révolution et de l'Empire, les plus importants : bibliographie dans *L'Agriculture, instruction, recueil de textes et notes*, par la Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution, Paris, 1908. Pour les documents inédits : Archives Nationales, F 10 et F 20 ; une grande partie de ces derniers a été dépouillée par O. Festy. Exemples : Rapport général sur la statistique cantonale du département du Calvados, par M. LESCHENAULT, Inspecteur du 1^{er} arrondissement des dépôts de bœufs du gouvernement. Année 1813. F 10 535 ; O. FESTY, *Les animaux ruraux en l'An II*, Paris, I, 1940 et II, 1950 ; Comité des Travaux Historiques, *La statistique agricole de 1814*, Paris, 1914.

— de la Restauration et de la Monarchie de Juillet ; ils ne font que prolonger les précédents. Exemples : J. A. CAVOLEAU, *Statistique ou description générale ... de la Vendée*, Paris, 1818 ; C. RAGUT, *Statistique du département de Saône-et-Loire*, Mâcon, 1838.

Tous ces ouvrages imprimés sont au Catalogue de l'Histoire de France de la Bibliothèque Nationale (cotes Lk 4, Lk 5, Lk 6).

3. Publications des sociétés locales d'agriculture

— Analyse du Mémoire de M. Giraud-Villesaison, sur l'état de l'agriculture dans l'arrondissement d'Issoudun, *Éphémérides de la Société d'Agriculture du dép. de l'Indre*, 1814, p. 64 ; « Mémoire sur le sol de l'arrondissement de Coutances (...) », par L. M. DUHAMEL, dans *Mémoires de la Société d'Agriculture du dép. de la Seine*, vol. III, An 10, p. 240.

4. Ouvrages et manuels d'agriculture à usage local. Ils sont abondants surtout après 1840 :

— H. MATHIEU, *Voyage agricole dans les Vosges*, Épinal, 1821 ; V. RENDU, *Agriculture dans le département du Nord*, Paris, 1841 ; A. ROZEC, *Manuel d'agriculture approprié au Lot-et-Garonne*, Agen, 1873.

5. Recueils d'usages locaux : recueils auxquels renvoient certains articles du Code Civil (fermages, clôtures, etc.), publiés surtout dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

— J. LIMON, *Usages et règlements locaux (...) du Finistère*, Quimper, 1852 ; *Recueil des usages locaux de l'arrondissement de Digne*, Digne, 1913 ; A. MEUNIER, *Recueil des usages locaux du canton de Meulan*, Meulan, 1885.

On trouvera une bibliographie de ces Recueils dans STEIN, « Bibliographie des usages locaux parus en application de la circulaire du 26 juillet 1844 », *Bibliographie moderne*, 1907, XI, pp. 244 et 385.

NOTES

1. *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, I, Paris, 1964, pp. 26-35.
2. *Ibid.*, I, p. XII, et II, p. XXVI.
3. Léopold DELISLE, *Études sur la condition de la classe agricole... en Normandie au Moyen Age*, Évreux, 1841, p. 159 ; A. JARDÉ, *Les céréales dans l'Antiquité grecque*, Paris, 1925, p. 28.
4. Marc BLOCH avait pu voir ce fait pour la Finlande (*Les caractères...*, II, p. 38, d'après H. Smeds) ; mais il est valable pour toute l'Europe.
5. *Les caractères...*, I, p. 34.
6. Dans la rotation, faudrait-il dire ; on suit ici l'usage courant (et en principe incorrect) qui confond assolement et rotation.
7. Où l'orge jouait un rôle bien plus important qu'en France (pour la bière) ; on parlait alors de jachère d'hiver, ou jachère d'orge (*winter-, barley-fallow*) par opposition à la jachère vraie (*summer-fallow*).
8. *Les caractères...*, I, p. 34.
9. *Medieval Technology*, Oxford, 1962, p. 72.
10. Mêleure = froment + orge d'hiver, en mélange. L'engrain est un froment diploïde (*Triticum monococcum L.*). La baillarge est une orge de printemps, à deux rangs.
11. F. SIGAUT, « Phase ultime de l'expansion d'une technique. La jachère en Écosse au XVIII^e siècle », *Études rurales*, n° 57, 1975, pp. 89-105.
12. L'étrépage consistait à prélever les ajoncs, bruyères, etc., avec la motte, ou même des mottes de gazon, pour en faire des composts et du fumier.
13. Aucune communauté, probablement, n'en vivait plus à titre principal au début du XIX^e siècle : la culture temporaire existait presque partout, mais comme appoint.
14. L'écobuage consiste à écroûter le gazon à la houe, sur 4 à 8 cm d'épaisseur, les gazons sont ensuite séchés, mis en fourneaux, brûlés, et on épand les cendres avant de semer.
15. Orgée = orge + avoine (en mélange).
16. Colza non récolté, mais enfoui en vert comme engrais.